

Dpt de l'environnement – 2, rue des Moulins, 2800 Delémont

Pays du Sundgau  
M. François EICHHOLTZER  
39, avenue du 8<sup>ème</sup> régiment de Hussards  
Quartier Plessier - Bâtiment 03  
68130 Altkirch - France



2, rue des Moulins  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 03  
f +41 32 420 53 01  
secr.den@jura.ch

Delémont, le 27 juin 2016/AMO/ad

**Transmission du dossier complet du Schéma de Cohérence Territoriale du Sundgau arrêté par le Conseil Syndical du 30 mai 2016 pour avis et observations**

Monsieur le Président,

En date du 14 juin 2016, vous m'avez transmis, pour avis et observations, le dossier complet du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Sundgau. Je tiens particulièrement à vous remercier d'associer le Canton du Jura dans le cadre de la procédure de consultation de ce document de planification stratégique.

Après consultation des documents fournis, je vous informe que je n'ai pas de remarques particulières à formuler quant au contenu du SCoT du Sundgau. Les orientations et les objectifs fixés n'entrent pas en contradiction avec le développement territorial souhaité par le Canton du Jura.

Il apparaît que certaines thématiques (réhabilitation de l'habitat ancien, valorisation des friches industrielles, maintien d'une offre en services et commerces de proximité et d'une économie résidentielle dans les villages, promotion de la mobilité douce et de l'attractivité paysagère, gestion du stationnement dans les zones d'activités) sont inhérentes aux deux territoires et pourraient faire l'objet de discussion entre nos spécialistes afin d'échanger sur les bonnes pratiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

David Eray  
Ministre de l'environnement



Copie à : Service du développement territorial (SDT)